

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	<i>Conservation centrée sur la Communauté (C3) Madagascar</i>
Intitulé du projet	Améliorer et renforcer la gestion communautaire de la zone clé de biodiversité complexe baie de rigny
Numéro de subvention	Réf : N 039/18/BIO0-Octroi du CT 06 et 08/11/18
Date du rapport	Mars 2021

Hotspot CEPF : Madagascar

Orientation stratégique :

1.1 Donner aux communautés locales les moyens de protéger et gérer la biodiversité dans les Zones Clés pour la Biodiversité Prioritaires

1.1 Appuyer les communautés locales pour préparer et mettre en oeuvre des mesures de conservation et de gestion de la biodiversité répondant aux principales menaces au niveau des sites prioritaires

1.2 Appuyer la mise en place de modèles économiques permettant d'améliorer à la fois les conditions de vie et la conservation de la biodiversité

1.3 Renforcer les capacités techniques, administratives et financières des organisations locales de base et de leurs partenaires

Montant de la subvention : 58 006 000 Ar

Date du projet : Janvier 2019 au 25 décembre 2020

PARTIE I :Présentation générale

1. Partenaires de mise en oeuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

-Réseau MIHARI : Appui à la mise en place du DINA

-Conservation International : Mise en place réserve temporaire et mise à jour DINA, sensibilisation de masse

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

Ce projet a amélioré la perception et la connaissance des communautés sur la protection de l'écosystème marin à travers divers sensibilisations sur la protection des espèces en danger (tortues et dugongs) et des habitats marins et terrestres, l'importance et loi sur les mangroves et sur les patrouilles, fermeture des pêches et règlements sur les pêcheries. De plus, à travers ce projet, la filière porteuse au niveau du site a été identifiée comme l'élevage d'ovins ce qui a été prouvé par une étude de faisabilité et aboutissant à la dotation d'ovins en tant qu'AGR. Enfin, ce projet a contribué au renforcement de la capacité des structures locales à travers la réalisation du divers formations sur le suivi de mangroves restaurées et coordination des patrouilleurs, la vie associative, gestion des conflits, l'application du Dina de la COBA, gestion locale terrestre et marine.

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

- a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact

- b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Description de l'impact	Résumé de l'impact
RA 1 1: Communautés sensibilisées sur la fermeture de la pêche, l'utilisation d'engins de pêche dans les normes, conservation des espèces en danger, importance, rôle écologique, patrouille	"A la fin du Projet 60 communautés dans la Baie de Rigny participent à la gestion et surveillance de leur localité Etat de biodiversité stable ou améliorée Condition de vie socio-économique améliorée Baisse de l'alimentation et capture de tortues marines grâce à la conscientisation des pêcheurs vis-à-vis de l'importance des tortues marines d'où diminution de capture et prise accidentelle de cette espèce. 6 séances de sensibilisation menées avec la participation des écoguards : sensibilisation sur la protection des espèces en danger (tortues et dugongs) et des habitats marins et terrestres,

	<p>l'importance et loi sur les mangroves et sur les patrouilles, fermeture des pêches et règlements sur les pêcheries</p> <p>150 brochures et posters distribués</p> <p>20 affiches distribuées</p> <p>1 panneau d'information installé</p>
<p>RA 1 2: Un cadre légal et institutionnel de gouvernance participative de la mangrove impliquant l'ensemble des parties prenantes est mise en place et adapte au contexte local par la mise en œuvre des Plans d'action du Comite de gestion</p>	<p>Draft Plan d'aménagement de la Pêche</p> <p>Document sur les inventaires de la Biodiversité</p> <p>Association de gestion ayant reçu récépissé et forme</p>
<p>RA 1 3: Documents nécessaires pour la mise en place de gestion communautaire (système LMMA) élaboré</p>	<p>"Données sur l'état de lieu, GPS, SIG, et validées par les communautés de chaque site (</p> <p>Cartographie mangrove du Complexe Baie de Rigny Réalisée</p> <p>Cartographie de l'Aire marine gérée par les communautés et zonage du site (non réalisée, attente CI)</p> <p>Structure de gestion mise en place et fonctionnel, accepté par les communautés</p> <p>Communauté conscient de leur besoins"</p>
<p>RA 2 1: 3 documents d'étude sur au moins trois filière porteuses validés par les partenaires#</p> <p>Réalisé et l'initiation de l'AGR effectuée sur la base de ce document d'étude de filières porteuses valide par les partenaires lors de l'Atelier Régional de validation</p>	<p>1 Etude de faisabilité, business plan réalisé</p> <p>AGR identifiées pour les communautés de pêcheurs PAG,</p>
<p>RA 2 2: Initier une AGR pour les ménages pilotes pour la réduction de pressions sur les ressources</p>	<p>O1 AGR initié pour 11...ménages pilotes</p> <p>11 ménages formés sur les techniques d'élevage des moutons et dotés de moutons</p>
<p>RA 3 1: Structure locales redynamisées et renforcées sur la gestion associative, Réalisée, mais à poursuivre avec la collaboration avec CI, pour leur opérationnalisation effective</p>	<p>4 descentes conjointes effectuées + réunions de coordination</p> <p>Etat de biodiversité stable voir amélioré</p> <p>Nombre des infractions diminué" (encore à évaluer)</p> <p>Dina connu par par les différents acteurs (communauté, DREEF,)</p> <p>03 de réunions de consultations</p> <p>Plan d'action Patrouille élaboré et fonctionnel,</p> <p>Dina en cours d'homologation</p>

Associations ayant reçu son Récépissé provisoire au niveau du district
--

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

Les activités réalisées membres de l'Association gestionnaire participe à différentes activités tels que patrouille et Dina élaboré et valide au niveau local, mais attente validation des partenaires et Tribunal

Difficulté de médiation entre les Associations locales et partenaires. Régulation des conflits et coordination en cours

Des activités mis sur le logframe ont été trop ambitieux vue la durée du projet et le budget très limité pour sa réalisation, ajouté par le problème de coordination avec le partenaire et les conflits d'intérêt au niveau de la communauté,

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

La mise en place de ce LMMA en un temps record malgré le contexte, l'appropriation des communautés a la gestion de ressource.

Le Renforcement de gestion communautaire a permis non seulement pour les communautés d'améliorer leur capacité et prise de responsabilité mais a permis également d'améliorer les connaissances sur ce site clé de Biodiversité et les pressions qu'il subit pour mettre en place les mesures de conservation et de gestion pour leur gestion durable.

Beaucoup d'effort sont encore à déployer. Mais nous sommes confiants grâce à ce bon départ,

Nous voudrions mettre en exergue ces différentes réalisations dans le cadre de la mise en place de Structure locale organisée et renforcée dans ses responsabilités.

- Formations sur le suivi de mangroves restaurées et coordination des patrouilleurs : 12 participants
 - Renforcement des membres du bureau de l'association et des Conservations Ambassadors sur les rôles et l'implication de chaque membre et sur l'application des règles de fonctionnement de l'association, sur le système de patrouilles et suivi : 14 participants
 - Formation sur la vie associative, gestion des conflits : 17 participants
 - Formation sur l'application du Dina de la COBA à Ambolobozokely : 11 participants
 - Formation sur les techniques d'élevage des moutons : 12 participants
1. 1 plan d'action pour 1 COBA
 2. 5000 propagules plantées sur les 2000 propagules prévues à planter
3. Reboisement terrestre non prévus mais réalisés dans le cadre de ce projet 150 Jeunes arbres terrestres plantés en 2019 ,1420 Jeunes arbres terrestres plantés (Décembre 2020) ,59 patrouilles réalisées

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Composante		Livrable		
#	Description	Subdivision #	Description	Résultats pour le livrable
OS 1: Améliorer la perception et la connaissance des communautés sur la protection de l'écosystème marin	"Rapport d'évaluation, Nombre de participants aux activités Rapport avec des photos, outils de sensibilisation "			Nombre de participants aux activités Rapport avec des photos, outils de sensibilisation "
OS 3.Renforcement de capacités des structures locales et du partenariat avec les Services déconcentrés pour l'application des lois en vigueur	"Dina élaboré et mis a jour PV de constitution de Comite de gestion"			Draft du Dina et PV de validation
OS 3.Renforcement de capacités des structures locales et du partenariat avec les Services déconcentrés pour l'application des lois en vigueur	"Rapport de formation, Nombre de participants aux activités Rapport d'encadrement Liste des personnes encadres Rapport des patrouilleurs Fiche (outils utilisés par les patrouilleurs) Photos "			Nombre de participants aux activités Rapport avec des photos

"OS 2: Mise en place de la gestion communautaire des ressources du Complexe Baie de Rigny Etudes de faisabilité de filières porteuses dans l'objectif d'améliorer le condition de vie socio-économique"	"Documents élaborés et soumis aux parties prenantes Carte comportant une délimitation approximative du site avec des indications géo référencées et • Plan d'aménagement Pêche • Lettres d'engagement de toutes les autorités décentralisées) tous les niveaux (région, district, commune). - Décision de nomination des membres du Comité de gestion Dina Document d'étude de filière disponible"			Draft Plan d'aménagement de la Pêche, non incluant le zonage PV de réunion de validation
	"Documents élaborés et valides par les parties prenantes Documents d'étude de filière" Etude de faisabilité de l'élevage du mouton			Identification de la filière porteuse et démonstration de sa faisabilité au niveau du site
	Base de données sur l'inventaire des faunes et flores du site			Investigation sur la biodiversité faunistique et floristique du site servant à une future EIE

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

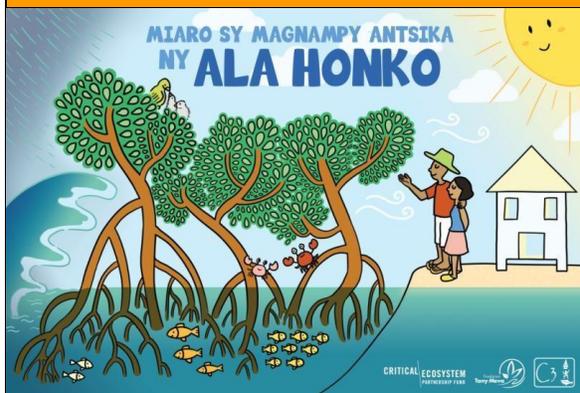
OUTILS

1. Brochures

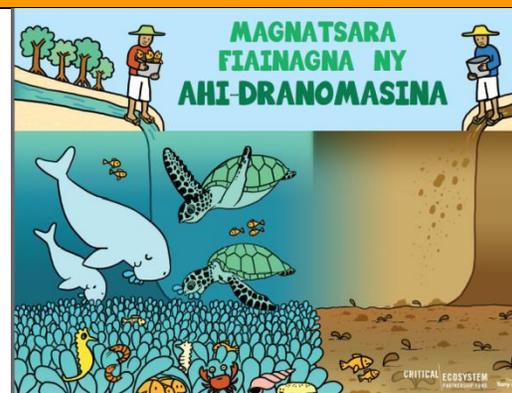
Outils utilisés pour la sensibilisation sur la fermeture de la pêche, l'utilisation d'engins de pêche dans les normes, conservation des espèces en danger, importance, rôle écologique, patrouille



Posters sur les réglementations des pêcheries



Poster sur la mangrove



Poster sur les herbiers marins

METHODES

1.Méthode d'inventaire floristique

INVENTAIRE DES GASTEROPODES/ INVERTEBRES

Matériels utilisés

Pour l'inventaire des gastéropodes, les matériels utilisés sur le terrain étaient :

- GPS,
- Pour la plongée : palmes, masque, tuba, combinaison et gilet de sauvetage
- Pour le comptage: Quadrat 1m x 1m, écritoire, corde de 100m de long gradué et piquets pour la fixation de la corde,
- les mesures : mètre ruban gradué de 1m,

- Un tamis (avec des mailles de 2mm) : pour tamiser les substrats des échantillons récupérés
- Des sacs en plastiques: servent à conserver les échantillons formulés juste après leur récupération.
- Bottes et imperméables.

Méthodes

- Echantillonnage sur plage

Sur le terrain, 09 prélèvements sont effectués lors de cet inventaire. Les échantillons sont conservés dans des sacs en matière plastique où les individus vivants et les coquilles vides sont séparés.

Les caractères morphologiques et anatomiques n'ont pas la même importance du point de vue systématique. La forme, la taille, la couleur et de l'ornementation de la coquille et toutes différences morphologiques sont considérées dans la détermination. Par ailleurs, les caractères anatomiques notamment de l'appareil génital demeurent des critères déterminants pour l'identification des espèces. (Damerджи & al. ,2014)

D'une manière générale, pour aborder ce type d'opération d'estimation directe, le protocole d'échantillonnage selon des radiales perpendiculaires à la côte reste l'approche la plus appropriée.

- Méthode linéaire

Transect : le transect est utilisé en tant que structure permanente, permettant un repérage aisé et rapide sur le fond. BOUCHON (1981) a décrit le transect comme la technique de prélèvement consistant à énumérer ou à mesurer toutes les unités des peuplements interceptées par les segments de droite matérialisés sur le terrain.

Le transect est orienté perpendiculairement à la côte si la largeur du biotope est supérieure à 100 m et parallèle dans le cas contraire. Le transect permet d'évaluer quantitativement et qualitativement les organismes rencontrés. Le nombre de transect par station est de 2 à 3 selon son étendue.

Le travail de terrain se résume à des opérations de prélèvements directs des échantillons de coquillages. Pour réussir ces opérations d'échantillonnages, nous avons utilisé le matériel nécessaire suivant :

- **Observation directe**

Quadrat : Le quadrat utilisé se rapporte à une surface carrée de 1m x 1m. Son contour est matérialisé par un tuyau plastique en PVC. Il est posé régulièrement tous les 10 mètres dans une aire de 100 mètres de long sur 5 mètres de large (superficie de 500 m²) alternativement de part et d'autre de la ligne du transect : ce qui représente 10 fois 1m² de surface sur le substrat. Cette méthode permet d'estimer la densité, l'abondance et la répartition des individus de coquillages.

- **Observation en apnée**

Dans une station pauvre en espèces, le comptage se fait par exploration en apnée sur une surface de 5 m x 2,5 m. Les zones à prospecter sont prises au hasard et l'observation s'effectue suivant la largeur du biotope.

- **Comptage**

Le comptage a été effectué à partir de la plage vers la pente externe en déplaçant le transect et le quadrat.

INVENTAIRE DES HERBIERS

Méthode

Transect : Longueur du transect 50 m perpendiculaire à la côte (de la côte vers le large).

La distance inter-transect est de 25m

Quadrat : Au départ sur le point 0 de la ligne du transect, lancer 3 quadrats (50cm X 50cm) au hasard et prélever les informations nécessaires (GPS, Numero de quadrat, profondeur, type de sédiment, couverture, pourcentage d'algues, hauteur de la canopée, les espèces présentes) . Le premier point est distance du second de 5m.

Bibliographie

McKenzie. L & al.(2018).Seagrass-watch: proceedings of a workshop for monitoring and mapping seagrass habitats in Madagascar. 52 pages

INVENTAIRE DES POISSONS

Les investigations sur terrain peuvent être effectuées en plongée en apnée ou en plongée en scaphandre mais parfois on fait des explorations à pied pour les affleurements rocheux médiolittoraux. (Forum, 2017)

- **Méthode de transect de LIT (Line Intercepted Transect)**

Un transect LIT (mètre ruban de 100 m) a été mis en place pour dénombrer et estimer la taille des poissons dans la surface de 100 m de long sur 5 m de large (500m²).

- **Observation en plongée**

Elle est pratiquée dans les milieux océaniques où la turbidité est faible et où les méthodes par capture ne sont pas applicables (lagons, récifs coralliens, herbiers). Bien que possédant quelques avantages, notamment celui de préserver totalement les milieux et sa faune, cette méthode présente de graves inconvénients notamment celui d'être très dépendante des facultés d'observation du Plongeur, elles-mêmes souvent liées aux variations environnementales (agitation, turbidité, ...) et aux différences de comportements des espèces.

- Suivi des pêcheries professionnelles.

Les écologistes ont, d'une manière générale, tendance à négliger cette source d'information pourtant fort intéressante. Bien que rarement suffisante (problème des zones non prospectées, de saisonnalité des activités de pêche, de l'existence d'espèces cibles (qui peuvent changer), de mélanges d'espèces etc.) les données de la pêche apportent des compléments par l'observation des débarquements ou, mieux, la participation à des campagnes de pêche.

2. Etude de faisabilité

1. Documentation

La documentation s'est basée tout d'abord sur les précédentes études réalisées par C3 depuis 2017 sur les revenus de la population et la situation socio-économique.

Il a été démontré que plus de 85% de la population dépendent des activités de pêche, qui constitue le principal moyen de subsistance et l'élevage comme le second avec près de 20% des activités des habitants.

Étant donné la situation et les impacts engendrés par la pandémie (covid) sur la situation économique du pays, plus particulièrement pour le secteur touristique, et celle de la population, le développement de ce dernier a été tout de suite exclu du choix.

Cette documentation a été donc effectuée pour mieux actualiser la connaissance des intervenants concernant la mise en œuvre d'une AGR. À cet effet et afin de mener à bien cette étude, un questionnaire basé sur une méthode d'identification d'AGR réalisée par C3

au Fiji avec un consultant spécialiste (Livelihoods Feasibility Report for Community Centred Conservation (C3), Teagan Scarlett, 2017) a été établi, (voir l'annexe 1).

2. Enquête: Focus group

Avant l'intervention, une explication de l'objectif de l'étude a été exposée aux membres de la communauté présentes.

- Répartition des participants en groupe: Les participants ont été réparties dans des groupes selon le genre (homme et femme) afin de varier les informations obtenues;
- Encadrement: assuré par le staff de C3 afin de mieux guider et gérer les participants.
- Questionnaire: La première partie du questionnaire a été consacrée sur l'historique quotidienne de la population locale démontrant les signes de succès (forces) et les grandes potentialités que possèdent leur village. La deuxième partie concerne la vision des participants sur l'amélioration de leur vie quotidienne (Livelihoods Feasibility Report for Community Centred Conservation (C3), Teagan Scarlett, 2017)
- Séance de discussion: L'opinion de chaque participant ont été prise en compte comme la faisabilité et la rentabilité des activités envisagées afin d'anticiper tous les blocages/barrières lors de la réalisation.

3. Questionnaires

I- HISTORIQUE QUOTIDIENNE

1- Quel est le signe de succès le plus probable dans votre vie/dans votre village (par exemple: nouvel emploi...)?

2- Quels sont vos points forts/que possèdent votre village ?

3- Quel sont les problèmes que vous avez rencontrés dans votre village ?

4- Quelle solution aviez-vous pris ?

II- VISION

1- Quel conseil proposeriez-vous pour améliorer votre vie au sein de votre village?

2- Quelle sont les stratégies adopter pour atteindre ces objectifs?

- 3- Est-ce que c'est faisable?
-
- 4- La réalisation dépend-elle de la saison ou des évènements?
-
- 5- Avez-vous des expériences concernant ces filières?
- 6- Vos expériences sont-elles suffisantes? (Quels sont vos besoins?)
-
- 7- Vos produits sont probablement de bonne qualité?
-
- 8- Qui vont acheter vos produits?
-
- 9- Qu'est-ce qui différencie vos produits (qualité ou prix)?
-
- 10- D'après toutes ces questions, proposez trois(03) activités génératrices de revenus réalisables dans votre village.

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

- 8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.**

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

- Au processus de conception de projet (*aspects de la conception du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Au processus de mise en œuvre de projet (*aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès/aux insuffisances du projet*)
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Financement supplémentaire

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques
Tusk	A	8 562 617	Charge salariale
Union Europeenne	A	12 242 508	Charge salariale
RFTD	A	7 950 051	Charge salariale

*Classez le type de financement comme :

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)

Commentaires/Recommandationssupplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
ComplexeBaie de Rigny	9400ha	

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)*

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**

** Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.*

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).*

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web ProtectedPlanet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB, et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombred'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéfices susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex.

via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
110	112

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*
7	5

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)							Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires			
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones / groupes ethniques	Pasteurs / peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances / structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires
Ambolobozokely	x								x		x	x		x	x	x	110	112

* Si vous avez indiqué « Autre » pour décrire la caractéristique de la communauté, veuillez expliquer :

1	Dina	x					x			x					x				x
2																			
...																			

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1	Madagascar		Diminution infractions sur les mangroves et autres ressources	Amendement Dina FIMIZA
2	Madagascar		Nombre de pecheurs adoptants les nouveaux matériels de peche Baisse de l'alimentation et capture de tortues marines	Amendement Dina FIMIZA
3				

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1	C3	Restauration mangrove, reboisement terrestre
2	C3	Etudes de filières porteuses
...	C3	Patrouille des mangroves Sensibilisation, renforcement de capacité gestion communautaire Implication des communautés, consultation des différents parties prenantes

22. Réseaux & Partenariats

Veillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet

onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/parteneriat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/parteneriat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1						
2						

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

- 17. Nom :** RAZAFIMANDIMBY Hoby Lala
18. Organisation : C3 Madagascar
19. Adresse de correspondance : Lot II Y 30Bis ABA Andrefan'Antanimora - Antananarivo
20. Numéro de téléphone : 034 20 883 15
21. Adresse e-mail : admin@c3mada.org